



Forum: Trucs en vrac

Topic: Agir en 5 minutes contre HADOPI !

Subject: Re: Agir en 5 minutes contre HADOPI !

Publié par: Vincent

Contribution le : 28/02/2009 09:59:22

Tiens, pas de réponses à ce post, je suis étonné de voir que ça n'intéresse personne ...

Si maintenant on vous dit que le gouvernement français par le biais d'une loi à la con mise en place par une personne complètement à l'ouest de la réalité et de l'enjeu économique et social d'internet est en cours d'être adoptée. Et que cette loi vise chacun des citoyens français ayant le "malheur" de surfer sur internet, cela ne dérange personne ?

Pour en ajouter un peu plus, cette loi autorise la conservation des logs détaillés de chacun de vos actes sur le net, non ? .. ça ne dérange pas non plus ?

Ah oui, c'est vrai, des personnes honnêtes et ignorantes vont me dire "Moi j'ai rien à me reprocher ...", mais en sont elles vraiment sûres ?

Je me souviens de cette gamine de 18 ans qui s'est fait écrouée à Rennes l'année dernière parce que sur son PC on a retrouvé des traces comme quoi elle avait téléchargé l'album de Lorie ... (qu'elle avait acheté par la suite d'ailleurs)

Ou aux states, une gamine de 8 ans s'est vu réclamer une amende phénoménale (plus de 50K\$) parce que soi-disant elle hébergeait sur son PC un serveur P2P (Merci la RIAA).

Cette fillette n'avait ni PC, ni connexion internet à son nom (et encore moins au nom de sa pauvre mère), mais elle a dû payer l'amende ainsi que la barde d'avocats pour la défendre.

Regardez bien vos mails, d'ici peu votre FAI va vous écrire pour vous avertir que vous surfez illégalement et que la justice française va adopter les mesures nécessaires pour vous nuire. Car aux yeux de cette dernière, nous sommes tous non pas des citoyens, mais des criminels pédophiles psychopathes pirates potentiels ! (CPPPP)

Et vive la répression !

Bienvenue dans un monde libre minable...